Le fait de vivre et de travailler dans le village planétaire comporte naturellement des obligations, qu'il s'agisse des Nations Unies et de l'OTAN, du GATT et de l'Accord de libre-échange, des accords sur la pollution ou de cent autres questions. Par définition, l'ordre international l'exige. Cependant, les accords que nous avons signés et les organisations auxquelles nous avons adhéré contribuent à préserver et à renforcer notre sécurité, notre indépendance, notre prospérité et notre genre de vie. Ils limitent peut-être la liberté d'action unilatérale des nations contractantes, mais ils ne portent pas atteinte à leur souveraineté.

L'isolement n'a jamais été une attitude concevable pour le Canada, qui a une longue tradition d'internationalisme. Nous maintiendrons celle-ci et, en votre nom, nous protégerons et nous renforcerons la souveraineté canadienne.